****

**MARCHES DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS**

**DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION**

|  |
| --- |
| **Accord-cadre relatif à la tierce** **maintenance applicative et support associé et ACCOMPAGNEMENT A L’ARCHIVAGE NUMERIQUE DES DONNEES des applications sous pick universe** |
| **APPEL D’OFFRE OUVERT**  **passé en application des articles L.2113-10 et R.2113-1, L.2124-2 et R.2124-2, R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique)** |
| **CADRE DE MEMOIRE TECHNIQUE (CMT)**  **N°2025-9270-008 TMA COUPES** |

**Objet de la consultation**

L’accord-cadre porte sur une prestation de tierce maintenance applicative (TMA) de l’application COUPES.

**Pouvoir adjudicateur**

Le pouvoir adjudicateur est l’Office national des forêts (O.N.F.), établissement public à caractère industriel et commercial, immatriculé sous le numéro unique d’identification SIREN 662 043 116 Paris RCS dont le siège est situé au 2 bis avenue du Général Leclerc, 94700 MAISONS-ALFORT, ci-après désigné l’ONF.

**Personne signataire de l’accord-cadre**

La personne signataire de l’accord-cadre est Madame la Directrice générale de l’ONF au siège de l’établissement.

|  |  |
| --- | --- |
| **NOM DE L’ENTREPRISE** | …………………….. |

Le présent cadre de réponse a pour objet de juger la valeur technique de l’offre de l’entreprise.

Le candidat doit indiquer, par item, sa réponse et/ou mentionner les liens du mémoire technique en lien avec sa réponse.

**le présent cadre de réponse doit obligatoirement être complété par le candidat sous peine d’irrégularité de l’offre.**

Les différents éléments demandés sont à renseigner sur le présent document en le complétant par des documents annexes quand ils sont exigés. L’utilisation de ce cadre est obligatoire. Il est de plus rappelé que le présent cadre de réponse est une pièce contractuelle de l’accord-cadre. A ce titre, les informations et dispositions renseignées dans le présent document engagent contractuellement le titulaire quant au respect des délais et des moyens mis en œuvre pour l’exécution de ses prestations et en cas de contrôle, si les conditions ne sont pas respectées, le candidat s’expose à l’application des sanctions prévues.

Le soumissionnaire, peut fournir un mémoire technique en complément du cadre réponse.

Le soumissionnaire a donc le choix entre :

* Remplir exclusivement le cadre réponse, et y annexer les documents demandés ou nécessaires à la bonne compréhension des items,
* Remplir le cadre réponse en y indiquant uniquement les pages du mémoire technique ou seront indiqués les réponses aux différents items.

|  |  |
| --- | --- |
| **Critère 1 : Valeur technique (100 points)** | **Poids** |
| Les sous-critères d’analyse sont :   * ***Sous-critère 1.1 : Méthodologie proposée pour la prise de connaissance*** ***(planning détaillé phasé à fournir avec charges humaines)*** ***et pour le respect des engagements transversaux de pilotage***indiquée au CCTP définis comme suit : ***- 5 points*** * Le reporting des prestations, * Le management des équipes du Titulaire, * La maîtrise de la qualité avec fournitures des indicateurs, * La pertinence de la comitologie, * Le suivi de l’avancement des travaux. * ***Sous-critère 1.2 : Qualité et méthodologie du service de de maintenance applicative et support associé des applications*** jugées au regard de : ***- 10 points*** * La méthodologie proposée pour assurer la TMA de manière optimale, * La gestion des anomalies et dysfonctionnements, * La traçabilité et suivi des incidents de prestation, * la gestion des événements et des risques, * ***Sous-critère 1.3 : Qualité et méthodologie pour les prestations d’évolution : - 35 points*** * La méthodologie proposée pour le recueil des besoins "conception et analyse d'impact des évolutions" ; 10 points * La méthodologie pour la réalisation des évolutions demandées ; 20 points * Les méthodes de recette et de déploiement des évolutions. 5 points * ***Sous-critère 1.4 : Qualité et méthodologie pour les prestations d’appui à la recette des évolutions nécessaires au sein des applications du périmètre pour la mise en place progressive de la nouvelle solution et son intégration*** ***– 10 points*** * ***Sous-critère 1.5 : Qualité de la composition de l’équipe et profils proposés - 40 points*** * Qualité du cv du pilote de la prestation (expérience au vu de la typologie du marché, formation), * Qualité des moyens humains dédiés à la prise de connaissance et le respect des engagements, * Qualité des moyens humains dédiés pour assurer la TMA (CV de l’équipe avec organigramme, compétence et formations), mais également la capacité à augmenter ses moyens en cas de pic d’activités ou d’absence ; temps de mobilisation, * Qualité des moyens humains (CV, formation, expérience) pour les prestations d’évolution, * Qualité des moyens humains pour les prestations d’appui à la recette. | **60 %** |
| **Critère 2 : prix (100 points)** | **Poids** |
| Selon l’analyse du Devis Quantitatif Estimatif (DQE) | **40 %** |

**Critère 1 : Valeur technique 60 %**

**Sous critère 1.1 : Méthodologie proposée pour la prise de connaissance (planning détaillé phasé à fournir avec charges humaines) et pour le respect des engagements transversaux de pilotage indiquée au CCTP**

* **La méthodologie proposée pour la prise de connaissance (hors ressources humaines) est la suivante :**

…………………………………………………….

Elle est décrite en page…………..du mémoire technique

Le planning phase par phase relatif à la prise de connaissance est le suivant :

………………………………………………….

Il est en page ………………..du mémoire technique

Il est annexé au mémoire technique ou au cadre réponse.

* **Le respect des engagements**

Le processus proposé est le suivant

…………………………………………………………

Il est décrit en page…………………..du mémoire technique

Les outils proposés avec reporting en comité de pilotage sont les suivants

…………………………………………………………………

Ils sont décrits en page …………….du mémoire technique.

**Sous critère 1.2 : : Qualité et méthodologie du service de de maintenance applicative et support associé des applications jugées au regard de :**

* **La méthodologie proposée pour assurer la TMA de manière optimale,**

Elle est la suivante :

………………………………………………………..

Elle est en page ………………du mémoire technique

* **La gestion des anomalies et dysfonctionnements,**

Elle est la suivante :

………………………………………………………..

Elle est en page ………………du mémoire technique

* **La traçabilité et suivi des incidents de prestation,**

Elle est la suivante :

………………………………………………………..

Elle est en page ………………du mémoire technique

* **la gestion des événements et des risques,**

Elle est la suivante :

………………………………………………………..

Elle est en page ………………du mémoire technique

**Sous critère 1.3 : Qualité et méthodologie pour les prestations d’évolution :**

* **La méthodologie proposée pour le recueil des besoins "conception et analyse d'impact des évolutions**

Elle est la suivante :

………………………………………………………..

Elle est en page ………………du mémoire technique

* **La méthodologie pour la réalisation des évolutions demandées**

Elle est la suivante :

………………………………………………………..

Elle est en page ………………du mémoire technique

* **Les méthodes de recette et de déploiement des évolutions.**

Elle est la suivante :

………………………………………………………..

Elle est en page ………………du mémoire technique

**Sous critère 4 : qualité et méthodologie pour les prestations d’appui à la recette des évolutions nécessaires au sein des applications du périmètre pour la mise en place progressive de la nouvelle solution et son intégration**

Elle est la suivante :

………………………………………………………..

Elle est en page ………………du mémoire technique

**Sous critère 1.5 : Moyens humains dédiés à la réalisation des prestations.**

**Pilotage**

* Pilotage du projet transversal et management des équipes proposé

Le ou les personnes dédiées au pilotage du projet sont :

………………………………………………………………………….

Elles sont nommées en page………….du mémoire technique

Pointez, au vu des profils proposés, leurs formations/ connaissances / expériences sur les outils :

* Jira
* Easy vista

…………………………………………………………………………….

Joindre les CV des personnes ci-dessus désignés.

Les CV sont annexés au mémoire technique ou au cadre réponse.

* Le management des équipes proposé est le suivant

………………………………

Il est décrit en page…………..du mémoire technique

* Organigramme fonctionnel en lien avec la gestion du marché : organisation du soumissionnaire pour répondre à la question TMA : équipe TMA différente de l’équipe projet ou pas, par domaine géré, par module géré etc.

…………………………….

Il est en page………..du mémoire technique

**Prise de connaissance et respect des engagements.**

* Equipe dédiée pour la prise de connaissance

Le ou les personnes dédiées sont :

………………………………………………………………………….

Elles sont nommées en page………….du mémoire technique

Joindre les CV des personnes ci-dessus désignés.

Les CV sont annexés au mémoire technique ou au cadre réponse.

**Moyens humains pour la TMA**

Le ou les personnes dédiées à la maintenance corrective.

………………………………………………………………………….

Elles sont nommées en page………….du mémoire technique

Joindre les CV des personnes ci-dessus désignés.

Les CV sont annexés au mémoire technique ou au cadre réponse.

Le ou les personnes dédiées à la maintenance évolutive.

………………………………………………………………………….

Elles sont nommées en page………….du mémoire technique

Joindre les CV des personnes ci-dessus désignés.

Les CV sont annexés au mémoire technique ou au cadre réponse.

* Réactivité du Titulaire (Article 4.1.1 du CCTP)

Dispositif mis en place pour renforcer son équipe durant les pics de charges, afin de respecter les délais et la qualité requise, ou de prendre en charge une nouvelle prestation.

…………………………………….

Les moyens sont ……………………………………

Ils sont décrits en page…………du mémoire technique.

Le Délai de réactivité suite à une demande non prévue :

………………………….en jours ouvrés et le délai de préavis minimal est de ……………………………..jours ouvrés.

Possibilité de faire plusieurs réponses selon les types de cas.

* **Moyens humains (CV, formation, expérience) pour les prestations d’évolution**

Le ou les personnes dédiées à la maintenance corrective.

………………………………………………………………………….

Elles sont nommées en page………….du mémoire technique

Joindre les CV des personnes ci-dessus désignés.

Les CV sont annexés au mémoire technique ou au cadre réponse.

* **Moyens humains (CV, formation, expérience) pour les prestations d’appui de recette**

Le ou les personnes dédiées à la maintenance corrective.

………………………………………………………………………….

Elles sont nommées en page………….du mémoire technique

Joindre les CV des personnes ci-dessus désignés.

Les CV sont annexés au mémoire technique ou au cadre réponse.